



PROCÈS-VERBAL

DEUXIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-COLETTE 2024-2025

Le jeudi 7 novembre à 18h30 à l'école

Étaient présents :	Étaient absents :
Teri Michelle Di Guglielmo	Ashley Jocelyn
François Junior Perrier	
Tarik Jabrouni	
Perrine David	
Ophélie Bonifas	
Véronique Desjardins	
Nicolas Le Gloanec	
Violaine Charbonneau	
Hanan Nasser	
Virginie Jodoin	

1.0 Section 1

1.1 Présence et constat du quorum

Mme Di Guglielmo ouvre l'assemblée à 18h32. La direction constate le quorum. Pour avoir quorum, il faut la majorité des membres en poste dont la moitié des parents donc pour Sainte-Colette, il faut 5 membres dont 3 parents.

Mme Di Guglielmo ajoute l'importance de confirmer la présence dès la réception du courriel envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre. Ainsi, nous nous assurerons de toujours avoir le quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 7 novembre 2024

STEC241107-01

M. Perrier présente l'ordre du jour.

Proposé par: Hanan Nasser

Appuyé par : Tarik Jabrouni

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2024

STEC241107-02

Aucune modification n'est apportée.

Proposé par: Tarik Jabrouni
Appuyé par : Nicolas Le Gloanec

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi du procès-verbal du 26 septembre 2024

Aucun suivi

1.5 Questions du public

Aucun mot du public.

Mme Di Guglielmo mentionne que, dans le « Sainte-Colette vous informe », il y a maintenant une section « Conseil d'établissement » où les parents peuvent prendre connaissance des informations.

Section 2

2.1 Dénonciation d'un conflit d'intérêts

Mme Di Guglielmo présente que conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école.

Elle présente le formulaire pour la dénonciation de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'à chaque rencontre, elle pourra apporter le point pour s'assurer au fur et à mesure qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts dans un cas de conflit d'intérêts.

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec les points de la présente rencontre.

2.2 Formation obligatoire C.É.

Mme Di Guglielmo précise que tous les membres des conseils d'établissement (CÉ) doivent suivre la formation obligatoire élaborée par le MEQ.

Le Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration du CSSPI, qui a la responsabilité de s'assurer que tous les membres des CÉ suivent la formation, souhaite que la présidence de notre CÉ, de concert avec la direction, puisse s'assurer du respect de cette obligation.

Un suivi sera fait à la prochaine rencontre du CÉ, le 12 décembre prochain. Les membres ont donc jusqu'à cette date pour suivre la formation obligatoire.

2.3 Activités et sorties prévues pour l'école

STEC241107-04

Mme Jodoin présente le tableau des sorties réservées jusqu'à ce jour. Mme Di Guglielmo précise que les montants disponibles pour chaque élève sont les suivants pour toutes les classes régulières, du bain linguistique et les classes d'accueil :

Sorties culturelles	34\$/par élève
Jeune public	20\$/par élève
École inspirante	22\$/par élève

Mme Di Guglielmo rappelle que les classes TSA reçoivent un montant un peu plus élevé pour combler leurs besoins.

Elle rappelle que la majorité des membres ont approuvées les sorties envoyées par courriel le 15 octobre dernier. Celles-ci avaient tous lieu avant la rencontre du C.É. d'aujourd'hui, le jeudi 7 novembre.

Proposé par: Perrine David
Appuyé par : Véronique Desjardins

Les activités et sorties prévues pour l'école sont approuvées à l'unanimité.

2.4 Programme d'activités des Prédateurs 2024-2025

Mme Di Guglielmo présente les activités sportives et culturelles qui sont vécues à l'école et qui sont sous la bannière des Prédateurs. Elle mentionne que celles-ci sont financées par l'école, à travers les différentes mesures reçues par le Ministère. Une présentation du budget est d'ailleurs prévue en janvier prochain aux membres du C.É.

Voici la liste des activités :

- Flag football mixte 3^e cycle
- Basketball Filles 3^e cycle
- Basketball Gars 3^e cycle
- Soccer masculin 3^e cycle
- Soccer féminin 3^e cycle
- Cheerleading 4^e-5^e et 6^e année
- Improvisation 3^e cycle
- Atelier de musique 3^e cycle et préscolaire
- Club de course 2^e cycle
- Trotinettes 3^e cycle
- Académie de basketball 2^e cycle
- Athlétisme 3^e cycle
- Ballon chasseur SDG 2^e cycle et 3^e cycle
- Mini-basket ball 1^{er} cycle – NOUVEAUTÉ 2024-2025
- Club de marche 1^{er} cycle - NOUVEAUTÉ 2024-2025

Voici la liste des autres activités étudiantes prévues cette année :

- Talents de Colette 2^e cycle et 3^e cycle
- Club de jeux de société 1^{er} cycle et 3^e cycle
- Création de bijoux 3^e cycle
- Activité pâtisseries 3^e cycle
- Festival MOD'ART 3^e cycle
- Journée rose Tous
- Théâtre Laïka 3^e cycle
- Théâtre Aurélie 1^{er} cycle
- Journal étudiant 3^e cycle
- Dodo à l'école préscolaire
- Projet peintres préscolaire
- Soirées de lecture préscolaire, 1^{er} cycle et 2^e cycle

2.5 Dons pour nos activités sportives

Mme Di Guglielmo mentionne que nous n'avons pas eu de dons supplémentaires depuis la dernière rencontre du C.É.

2.6 Mise en œuvre des programmes des services éducatifs complémentaires

STEC241107-04

Mme Di Guglielmo présente le tableau des services complémentaires offerts dans l'école. Elle précise ce qui est offert par le CSSPI et ce qui est payé par l'école. Elle mentionne également comment chaque service est déployé dans l'école.

Proposé par: Tarik Jabrouni

Appuyé par : Perrine David

La mise en œuvre des programmes des services complémentaires est approuvée à l'unanimité.

2.7 Deuxième rencontre de parents

Mme Di Guglielmo précise que le 1^{er} bulletin (fin de la 1^{re} étape) sera envoyé aux parents par courriel et déposé sur *Mosaik parent* au plus tard le 20 novembre prochain. Elle précise que les résultats qui se trouvent dans le 1^{er} bulletin ont une valeur de 20% de l'année. Elle rappelle le document « Renseignement aux parents » qui a été envoyé à la fin septembre avec la répartition des compétences évaluées pour chaque discipline au courant de l'année.

Mme Di Guglielmo précise qu'une rencontre de parents est prévue pour les parents de tous les élèves durant la semaine du 18 novembre et durant la soirée du 21 novembre.

Elle mentionne qu'un courriel sera envoyé aux parents pour leur expliquer le fonctionnement pour la prise des rendez-vous avec les titulaires et les spécialistes. Elle

mentionne que les parents recevront un message personnel de la part des enseignants, soit par TEAMS, par courriel, par une lettre papier ou autre, pour une rencontre. Les spécialistes vont envoyer un mémo aux parents des élèves qu'ils désirent rencontrer. Lors de la soirée du 21 novembre, les parents pourront rencontrer les spécialistes en se présentant à la palestre, pour l'annexe, ou au laboratoire informatique, pour la bâtisse principale.

2.8 Élaboration des plans d'intervention et présentation aux parents

Mme Di Guglielmo informe les parents que l'ensemble des plans d'intervention des élèves concernés ont été élaborés ou actualisés dans les deux dernières semaines. Par la suite, les parents des élèves concernés seront rencontrés pendant la semaine du 18 novembre pour présenter les objectifs ciblés et les moyens choisis. Ainsi, les parents pourront également faire partie de ce processus de réflexion en lien avec les besoins de leur enfant.

2.9 Présentation de l'évolution de projet éducatif 2023-2027

Mme Di Guglielmo présente de nouveau le tableau synoptique avec les orientations, les objectifs ciblés et les indicateurs dans le nouveau projet éducatif 2023-2027. Elle mentionne que plusieurs moyens sont mis en place pour actualiser le projet éducatif. Un comité est formé pour chaque orientation du projet éducatif: comité pédagogique, comité pédago numérique, comité autonomie et comité climat scolaire. Elle explique les grandes lignes de chacun des comités.

Mme Di Guglielmo présente le tableau de monitoring des moyens pour les quatre objectifs qui est utilisé dans les différents comités prioritaires.

2.10 Plan de lutte 2023-2024

Mme Di Guglielmo présente le document du plan de lutte ainsi que le document de reddition de compte qui fait foi de l'actualisation de celui-ci pour la prochaine année scolaire. Elle précise que durant l'année, le comité autonomie-climat scolaire travaillera sur l'actualisation et la diffusion du plan de lutte afin que celui-ci soit parlant pour les élèves et les parents.

À la suite d'une demande d'un membre du conseil d'établissement, un suivi sera fait plus tard dans l'année sur le nombre de cas recensés à l'école en 2024-2025. Une comparaison avec l'an passé sera aussi ajoutée à la présentation.

2.11 Suivi du bazar pour les élèves de l'accueil

Mme Di Guglielmo est fière d'annoncer que ce premier bazar à l'école Sainte-Colette fut un grand succès. Plus d'une cinquantaine de familles ont été capables de se procurer plusieurs biens (habits pour tous les membres de la famille, articles de bébés, livres, articles de cuisine, literie, jeux, etc.) en bonne condition. Les familles ont été très

reconnaissantes et ont demandé que l'école continue de les soutenir dans les années à venir.

Mme Di Guglielmo précise qu'un tel évènement est possible grâce au dévouement du personnel qui a donné bénévolement de son temps pour l'organiser, le réaliser ou contribuer en dons! Elle remercie toutes les personnes qui ont contribué, de proche ou de loin, à notre premier bazar Ste-Colette. Elle reconnaît également le temps offert bénévolement pour rendre le tout possible. Non seulement nous avons eu un impact positif dans notre communauté, mais nous avons apporté du bonheur dans le cœur de nos parents et de leurs enfants!

2.12 Changement horaire 20 décembre - Dodo à l'école préscolaire et 1^{re} année

Mme Di Guglielmo explique qu'il y aura cette année un dodo à l'école pour les élèves du préscolaire et les élèves de 1^{re} année des classes ordinaires et des classes d'accueil. Cette activité aura lieu durant la soirée du 19 décembre 2024. Cela permettra de fêter la fin des classes avant le congé des Fêtes. Par conséquent, les élèves resteront à l'école de 18h00 le 19 décembre à 10h00 le lendemain matin. Par la suite, les parents des élèves qui auront dormi à l'école devront récupérer leur enfant à 10h00 le matin, le 20 décembre. Les autres élèves qui n'auront pas dormi à l'école pourront venir passer la journée du 20 décembre à l'école.

Proposé par: Ophélie Bonifas
Appuyé par : Perrine David

Le changement de l'horaire le 20 décembre pour les élèves du préscolaire et de 1^{re} année est approuvé à l'unanimité.

Section 3

3.1 Mot du président

Aucun mot du président

3.2 Mot du délégué au comité de parents

Mme Bonifas mentionne que lors de la rencontre du comité de parents, ce fut les élections. Le point de la sécurité aux abords des écoles a également été abordé et le sera aussi dans les prochaines rencontres. C'est d'ailleurs un point qu'il serait intéressant à ajouter à l'ordre du jour d'une rencontre du conseil d'établissement.

3.3 Mot des enseignants

Les enseignants informent les membres du C.É. des différentes activités qui ont eu lieu à l'école depuis la dernière rencontre.

La première édition du journal étudiant est sortie. Les enseignants informent les parents que le journal étudiant est conçu par les élèves, pour les élèves. Une équipe

d'enseignants chapeaute le projet mais les textes et les illustrations sont entièrement faits par les élèves.

La fête de l'Halloween a été souligné dans les deux bâtisses. Un concours de citrouilles a eu lieu. Nouveauté cette année : une danse a été organisée par le comité en charge de la fête. Ce fut un beau succès! Les élèves et les enseignants ont eu beaucoup de plaisir!

Finalement, les enseignants tiennent à souligner le travail remarquable des spécialistes d'art dramatique. Le film *Caravane*, dans lequel nos élèves de l'accueil ont participé dans le cadre du cours d'art dramatique, a remporté récemment le prix du meilleur court documentaire au festival du film de San Francisco.

3.4 Mot du professionnel

Mme Nasser mentionne que les besoins sont grands à l'école cette année encore. Les professionnels soutiennent les enseignants des différents niveaux de façon directe et indirecte. Ils ont aussi le souci d'accompagner les enseignants afin que ceux-ci deviennent des agents multiplicateurs.

3.5 Mot de la responsable du service de garde

Mme Charbonneau explique que, pour l'Halloween, des fêtes ont été organisées par cycle au service de garde. Lors de la dernière journée pédagogique, un spectacle a été présenté aux élèves. Ce fut un moment apprécié de tous.

Mme Charbonneau informe les membres du nombre d'élèves inscrits au SDG cette année. Pour 2024-2025, ce sont 257 élèves réguliers qui ont été déclarés au SDG et 375 dineurs.

Finalement, Mme Charbonneau mentionne que des formations ont été offertes à l'équipe en lien avec le code de vie et les valeurs de l'école. La prochaine formation a comme titre *Un milieu inclusif pour les élèves qui sont issus de l'immigration*.

3.6 Mot de la direction

Retour sur les activités d'Halloween

Mme Di Guglielmo montre les photos des citrouilles fabriquées par les classes qui participaient au concours de citrouilles. Elle mentionne que ce fut une journée haute en émotions!

Plan de rattrapage

Mme Di Guglielmo présente les modalités du plan de rattrapage qui a été déployé pendant les mois d'octobre et novembre.

Volet 1 : Tutorat après les heures de classe ou sur l'heure du dîner

- Le tutorat en sous-groupes d'élèves avec titulaires soit le midi ou après l'école;

- Soutien en écriture ou en mathématiques;
- Une lettre a été envoyée pour expliquer le service aux parents des élèves concernés et avoir leur consentement;
- Selon le budget restant, la direction verra si le service pourrait se poursuivre ou pas.

Volet 2: Soutien en classe

- Pour les élèves du 2e et 3e cycles, nous avons une personne qui fait de « l'aide à la classe » depuis le début de l'année qui continuera à soutenir en classe pour faire du N2;
- Pour les élèves de l'accueil qui nécessitent du soutien linguistique, nous avons pensé que les titulaires des classes d'accueil pourraient le faire, s'ils sont pairés avec un enseignant le temps d'une période (car impossible de trouver une personne supplémentaire pour faire du soutien linguistique);
- Pour les élèves des classes TSA, nous avons pensé à la même structure que pour les classes d'accueil, afin de permettre aux titulaires des classes de travailler en sous-groupes ou en individuel avec certains élèves, pendant le temps de classe.

Souper du temps des Fêtes avec le C.É.

Mme Di Guglielmo précise qu'elle offrira un souper lors de la prochaine rencontre du C.É. le mercredi 12 décembre prochain.

3.7 Levée de l'assemblée

Heure : 20h24

François Junior Perrier
Président du CÉ

Teri Michelle Di Guglielmo
Directrice

Véronique Desjardins
Secrétaire du CÉ